

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Le journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :  
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
 — 10 fr. pour six mois,  
 — 6 fr. pour trois mois.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 30 janvier.

## Traité de commerce avec le Zollverein.

La Gazette d'Angsboury annonce que les négociations préliminaires pour la conclusion d'un traité de commerce entre la France et le Zollverein ont commencé. Le commissaire français, envoyé dans ce but à Berlin, est M. de Clercq. Le Zollverein est représenté par le directeur-général des contributions, M. Pommer-Esche; par le conseiller de légation, M. Philipshorn; et par le directeur du ministère, M. Delbrück, tous Prussiens.

Un journal annonce que le gouvernement se propose de donner, en 1861, une vive impulsion aux grands travaux d'utilité publique.

Aujourd'hui, la partie du réseau livrée à l'exploitation est de 10,000 kilomètres environ, sur 16,352 qui ont été concédés à diverses compagnies. — Ces voies traversent 74 départements, desservent 68 chefs-lieux et atteignent 32 ports. Nous pénétrons en Belgique par cinq points différents, et par trois en Allemagne. Lorsque ces 16,352 kilomètres seront entièrement livrés à la circulation, tous les départements seront traversés et tous les chefs-lieux desservis, à l'exception de Mende et de Digne. Nos principaux ports seront atteints, et les pays limitrophes communiqueront avec la France par vingt côtés différents de nos frontières. Sept voies conduiront en Belgique, quatre en Suisse, trois en Allemagne, trois en Sardaigne et une en Espagne.

Le mouvement total des marchandises transportées en 1860 a été de 2 milliards 750 millions de tonnes; le tarif moyen perçu par tonne et par kilomètre, est de 7 centimes.

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 180 millions, les recettes à 490 millions.

Le matériel roulant comprend environ 3,000 locomotives et tenders, 7,000 voitures et 75,000 wagons divers.

On ne compte pas moins de 70,000 personnes affectées aux différents services de cette exploi-

tation, depuis les administrateurs et directeurs jusqu'aux simples ouvriers.

Depuis que l'administration a émis des timbres mobiles destinés à être fixés sur les effets créés à l'étranger, lorsqu'ils sont introduits en France, il existe dans le commerce et le public sur le bon usage de ces timbres, une incertitude à laquelle il est utile de mettre un terme en établissant nettement ce que la loi prescrit.

Il se présente deux cas d'application : Si l'effet doit être visé ou accepté, il faut coller le timbre à l'endroit qui va recevoir le visa et la signature qui, passant sur le dessin du timbre, l'annuleront, au vœu de la loi.

Si l'effet par son échéance rapprochée ou par les conditions de la formule n'est susceptible ni d'être visé ni d'être accepté, cet effet, pour être négocié ou encaissé, être signé au dos soit pour les endossements, soit pour l'acquit, c'est à la place d'usage pour l'une ou l'autre de ces formalités qu'il faut apposer le timbre et l'annuler en écrivant ou signant dessus. Cette formalité doit être remplie par la personne à l'ordre de qui le billet se trouve en arrivant en France et avant toute négociation.

## Culture du coton dans le Levant.

On écrit de Manchester :

« L'attention se porte ici d'une manière toute spéciale sur les moyens d'augmenter la culture du coton en Turquie. Les conséquences de la crise politique qui vient de se déclarer en Amérique porteront nécessairement sur la culture et la préparation de cet article, qui est l'aliment principal des manufactures de notre pays.

« L'Angleterre importe environ 976,600,000 balles par an. Cinq cent mille personnes trouvent de l'emploi dans cette industrie, dont les produits atteignent le chiffre de 71 millions liv. st., soit 1 milliard 775 millions de francs. L'Amérique, qui est le siège principal de la production du coton, perçoit pour sa part, sur cette somme totale, un chiffre de 44 millions liv. st., soit 1,100 millions de francs.

« Les droits d'expropriation, qui sont malheureusement une des bases du système fiscal de la Turquie, et dont le chiffre est de 42 % ad valorem, entravent beaucoup la culture et le commerce du coton, dans le Levant.

« Dans les négociations que la France et l'Angleterre poursuivent à l'effet de développer, par de nouveaux traités de commerce, leurs relations avec la Turquie, une réduction considérable des droits d'exportation sera obtenue, si même elle n'arrive pas à une suppression totale. »

## Commerce.

New-Orléans, 11 janvier.

Le marché reste animé et en hausse; good ordinary 10 1/2; middling 12 1/4; frêt pour le Havre 1 3/8; 24 navires en charge pour ce port; change sur Londres 103 0/0. — Recettes de la semaine 76,000 B., contre même chiffre en 1860; expédition dito 85,000 B., dont 9,000 pour le Havre. Du 15, prix sans changement.

Le mouvement séparatiste prend chaque jour plus d'extension.

P. S. — On a des avis du 15 courant de Washington; en voici le résumé : Mississipi, Floride, Alabama, séparés. Convention de Virginie convoquée pour prononcer la séparation.

Changes fermes, sans changement.

(Industriel alsacien).

## CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Les assises du département du Nord, pour le premier trimestre de 1861, s'ouvriront à Douai, le lundi 18 février, sous la présidence de M. Decaudaveine, assisté de MM. Devinck et de Guerne, conseillers.

Les jeunes soldats de la deuxième portion du contingent de la classe de 1859, qui ont reçu l'ordre de se rendre à Lille le 1<sup>er</sup> février prochain, seront passés en revue le même jour à la citadelle de cette ville, à deux heures.

(Communiqué).

Le premier tirage au sort des obligations des villes de Roubaix et Tourcoing devant avoir lieu vendredi 1<sup>er</sup> février, dans le salon municipal de Roubaix, à onze heures du matin, il sera procédé la veille, à deux heures après-midi, dans le même salon, au dépôt des soixante mille numéros, dans la roue qui doit servir à ce tirage et aux autres tirages subséquents. Les porteurs d'obligations desdites villes pourront assister à ces deux opérations.

(Communiqué).

Le tribunal de commerce de Lille a rendu, dans une de ses dernières séances, un jugement sur une question qui se présente assez souvent; aussi pensons-nous qu'il est de notre devoir, dans l'intérêt éventuel de certains de nos lecteurs, de dire quelques mots à ce sujet.

Dans une affaire intentée par M. D..... contre M. C....., tous deux receveurs de rentes à Tourcoing, le tribunal de commerce de Lille a décidé, par jugement en date du 14 janvier 1861, que, lorsque par un compromis deux ou plusieurs personnes devaient partager les pertes et les bénéfices faits dans une opération commune, il n'y avait pas lieu, dans certains cas, de prononcer la nullité de cet acte, les formalités nécessaires pour rendre un acte de société valable n'ayant pas été remplies; en conséquence, il a, sur la demande du sieur D....., maintenu le compromis et condamné le sieur C..... par corps à 200 francs de dommages-intérêts envers le sieur D..... et aux frais.

Le tribunal correctionnel de Lille, dans son audience du 29 janvier, a condamné le nommé Florin, âgé de 26 ans, tisserand, à six mois de prison pour vol d'un ballot de coton.

Le Journal des Débats dit que, par décret du 5 janvier, le conseil municipal de la ville de Cahors a été dissous. Il est institué dans ladite ville, pour faire fonctions de conseil municipal, une commission composée de vingt-sept membres.

## FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 30 JANVIER 1861.

## LA GOUTTE D'EAU.

(Suite et fin. — Voir notre dernier numéro).

L'année dernière, une occasion se présenta de me débarrasser d'une propriété qui me déplaît et d'acquiescer en même temps, dans le voisinage, un ravissant domaine qui me permettra de ne point quitter mon village bien-aimé. Figure-toi la maison la plus coquette; un toit à l'italienne, entouré d'une balustrade d'un travail délicat et fini; un portique de six colonnes, supportant une terrasse d'où la vue plane sur un vaste et riant panorama; une distribution intérieure aussi élégante que confortable; un petit parc dont le Nôtre n'eût point désavoué le dessin; une rivière poissonneuse à l'extrémité du jardin, et, de l'autre côté de la rivière, un bouquet de bois; le plus giboyeux du canton; enfin un vrai paradis terrestre. Le vendeur me pose de ces conditions qui ne sont ni assez douces pour qu'on les accepte sur-le-champ, les yeux fermés, ni assez exorbitantes pour être repoussées de prime à bord et sans retour. Il consentait d'ailleurs à prendre en paiement ma propriété, sauf évaluation par arbitres, ce qui était on ne peut plus raisonnable. J'étais décidé à conclure,

n'eût-il voulu rien rabattre de ses prétentions; seulement, dans l'espoir de l'amener à un adoucissement de prix, et aussi pour n'avoir pas l'air de me jeter du premier coup à sa tête, je lui dis que je voulais réfléchir avant de conclure, et que je lui ferais part, sous peu, du résultat de mes réflexions. J'étais convaincu que mon homme, avant trois jours, essaierait, par quelques concessions, de hâter la conclusion du marché. Mais je l'attendis vainement, et huit jours s'étaient écoulés que je ne l'avais vu poindre à aucun horizon.

Je me résigne donc à m'avouer vaincu; je cours, impatient d'entrer en possession, dire au notaire chargé de la vente que je suis prêt à accepter toutes les conditions de son client. — Il est trop tard, monsieur, me répond gravement l'officier ministériel. — Comment, trop tard? — Nous avons vendu hier. — Vendu! — A des conditions plus avantageuses que celles qui vous étaient faites, la totalité du prix ayant été versée comptant. — Le nom de l'acquéreur, s'il vous plaît? — M. Danglade.

Tu me croiras si tu veux, mais en faisant la demande, je prévoyais la réponse.

— Moi de même, dis-je à Vauginet. Je voudrais prévoir aussi bien le moment où il sera question de la tasse de chocolat.

— Sois tranquille, je ne t'en ferai point tort. Vers le même temps expirait le mandat du conseil municipal de ma commune. On allait procéder à de nouvelles élections; je me mis sur les rangs. La raison pour laquelle j'avais pris ma propriété en aversion était le manque d'eau; huit jours consécutifs de sécheresse en été suffisaient à torréfier tout ce que je possédais de fleurs, de fruits et de légumes. Il y avait bien un remède à ce grave inconvénient: c'était

de détourner le cours d'une petite rivière et de lui ouvrir un passage à travers mon verger. L'opération était praticable à peu de frais dans de certaines conditions qui nécessitaient l'assentiment de la commune. Cet assentiment jusqu'alors m'avait été obstinément refusé. Je m'imaginai que bien des obstacles s'aplaniraient si je parvenais à me faire élire conseiller municipal.

Je visitai le château, la maison bourgeoise et la chaumière; je fis chorus, sous le manteau de la cheminée, avec les opinions les plus divergentes; je trempai mes lèvres dans la piquette du cultivateur; je baisai paternellement le visage barbouillé de tous les marmots du village; je vidai avec le maître d'école une bouteille de mon meilleur vin de Bourgogne; je brigai l'honneur insigne de serrer la main du sonneur de la paroisse. Ce n'était pas sans raison que je me donnais tant de mouvement. Il n'était mort qu'un seul des conseillers précédemment en exercice, et tous les autres se présentaient sous le patronage de l'administration; c'était absolument comme s'il n'y avait eu qu'une vacance. Mais je m'y étais pris de bonne heure, et j'avais tant distribué d'obligeants discours et de promesses de toute nature, d'embrassements et de rasades, que mon nom était sur toutes les lèvres; huit jours à l'avance, j'aurais, sans hésiter, répondu de mon élection.

versatilité humaine! Une nouvelle candidature s'annonce au moment où je m'y attendais le moins. Tous les électeurs sont invités à un banquet; le vin y coule à flots; les cerveaux fermentent sous l'influence du cognac; un café sans mélange achève d'exalter les esprits; mon concurrent se lève, au milieu de l'enthousiasme général, et prononce d'une voix émue un dis-

cours semé de phrases à effet. Il n'a, dit-il, d'autre ambition que celle d'être utile aux braves et honnêtes gens qui l'entourent, et c'est afin de poursuivre, en se fixant au milieu d'eux, le but de cette noble ambition, qu'il vient de résigner un poste honorable et important. Cette allocution provoque un brouhaha de vivats dont pas un seul n'est à mon adresse. On devait voter le lendemain; les électeurs se présentent au scrutin encore sous l'impression du dîner de la veille. Au dépouillement, il ne se trouve qu'un bulletin portant mon nom, et je suis forcé de m'avouer honteusement que c'est moi qui l'ai déposé dans l'urne. Sur tous les autres est écrit le nom de mon concurrent.

— Je serais bien trompé, interrompis-je, si ce nom n'était pas celui de Danglade.

— Quel autre que lui pouvait, dans cette occurrence, me couper encore l'herbe sous le pied?

— Arrivons-nous enfin à la tasse de chocolat?

— Nous y arrivons.

Je dois te dire que, depuis quelque temps, je nourrissais dans mon esprit un vaste projet. Me promenant un jour sur le versant du coteau que couronne mon village, je m'étais assis au pied d'un arbre, et je laissais, sans but aucun, mes regards errer sur les paysages environnants. Ici jaunissaient, sous les rayons du soleil de juillet, le seigle, le froment et l'avoine; là se groupaient, autour des ceps, de nombreuses grappes de raisin aux grains nourris et serrés; plus loin verdoyaient des bois à ma gauche et des prairies à ma droite; mais devant moi s'étendait à une grande distance un marais bourbeux et infect. Insensiblement mon esprit, frappé du contraste, s'était jeté dans une série de réflexions philanthropiques. Après m'être demandé pourquoi cette sage mère qu'on appelle la nature